



Vendredi 9 mars 2018

ATELIER 40 : QUELLES INNOVATIONS DANS LES CONVENTIONS DES PROFESSIONNELS AU BENEFICE DES EQUIPES?

ANIMATEUR : Pascal Chauvet, IDEL en Nouvelle Aquitaine

Intervenants : Philippe Ulmann, Directeur de l'Offre de Soins, CNAMTS ; **Eric Ruspini**, pharmacien, **Nathalie Charbonnier**, sage-femme en Ile de France ; **Régine Langlade**, IDEL en Occitanie, **Cédric Ferrasse**, orthoptiste

Suite au constat fait de la méconnaissance de nombreuses nomenclatures, l'objectif de cet atelier visait à présenter les nouveautés pour les professions ayant fait l'objet d'évolutions récentes.

Mr ULMANN nous les a présentées et les intervenants nous ont fait part de l'intérêt de ces nouveaux actes. Il en ressort que la CNAM fait en sorte que des actes qui étaient auparavant dérogatoires et financés par l'ACI dans le cadre de protocoles puissent être rémunérés par le droit commun.

Voir diaporama